

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26311**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Droit, Économie, Gestion Mention : Assurance, banque, finance - Supports opérationnels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Recteur de l'Académie de Versailles, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie, 122g Economie monétaire et financière, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La Licence Professionnelle mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels comporte deux parcours-types :

- **Back et Middle Office - Gestion d'actifs financiers**
- **Métiers de l'e-assurance et des services associés.**

Le diplôme vise l'ensemble des activités de support opérationnel dans les secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance.

Dans le domaine de la gestion d'actifs financiers, il s'agit prioritairement des activités de back et middle-office notamment:

- Le contrôle des opérations initiées dans les salles de marché,
- La comptabilité et la valorisation des produits financiers concernés par ces opérations.
- Le contrôle des risques opérationnels liés aux opérations de back office

Le gestionnaire peut être en contact avec d'autres services (référentiel valeur, dépositaire, etc.) mais également avec des sociétés de gestion.

Dans le domaine de l'assurance, il s'agit des activités de:

- souscription,
- rédaction
- indemnisation.

Selon le service où il exerce ses fonctions, le rédacteur ou le gestionnaire évalue les risques associés à une affaire, détermine les conditions de la garantie, applique la tarification calculée par les actuaires, rédige les contrats, assure leur suivi ou met en œuvre les procédures d'indemnisation en cas de sinistre.

Dans le cadre de l'exercice de son activité, le titulaire du diplôme est conduit à :

- analyser le risque à partir des informations transmises par le réseau de distribution ou le front-office
- assurer le contrôle des risques dans le cadre d'un middle-office ou d'un contrat d'assurance
- maîtriser les outils de traitement de l'information
- communiquer et lire en anglais.

Dans le domaine particulier de l'assurance :

- déterminer les conditions de la garantie, la tarification et le projet de contrat
- gérer le suivi des contrats d'assurance dans un environnement digital
- évaluer le montant des dommages et régler les sommes dues à l'assuré ou à la victime
- organiser la fourniture de services associés
- agir dans le cadre contentieux lors d'un différend avec un tiers victime
- concevoir et suivre des projets d'e-assurance.

Dans le domaine particulier du back et du middle-office :

- enregistrer et comptabiliser les actes de gestion initiés par les gérants d'OPCVM
- valoriser le portefeuille titres des OPCVM
- établir et contrôler la valeur liquidative unitaire des OPCVM
- élaborer les comptes annuels des SICAV et FCP
- assurer la relation avec les commissaires aux comptes
- accéder à l'information en temps réel (bases de données).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme travaille aussi bien pour les banques et les compagnies d'assurances, que pour sociétés de gestion de portefeuille, sociétés spécialisées dans l'épargne salariale, centres de gestion, cabinets comptables, voire au sein des sociétés de réassurance, fonds de pension, caisses de retraite, organismes de conseil, ou SSII (sociétés de services et d'ingénierie informatique).

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé d'indemnisation en assurances
- Rédacteur en assurances
- Gestionnaire en assurances
- Souscripteur d'assurances
- Gestionnaire de produits bancaires
- Responsable de produits bancaires
- Gestionnaire back-office
- Gestionnaire middle-office
- Gestionnaire des opérations sur les marchés financiers.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1107 : Indemnisations en assurances

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

C1110 : Souscription d'assurances

C1204 : Conception et expertise produits bancaires et financiers

C1302 : Gestion back et middle-office marchés financiers

Réglementation d'activités :

Certaines ventes de produits financiers sont assujetties à la détention par le chargé de clientèle d'une certification par l'AMF (Autorité des marchés financiers).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Le diplôme est organisé en deux semestres, conférant chacun 30 crédits. Ces deux semestres doivent être validés pour l'obtention du diplôme. Chaque semestre se décompose en Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes scindées en Eléments Constitutifs (EC).

Parcours BMO

Semestre 1

UE1 – Enseignements fondamentaux (13,5 ECTS)

UE2 – Méthodes et langues (7,5 ECTS)

UE3 – Enseignements professionnels (9 ECTS)

Semestre 2

UE3 – Enseignements professionnels (9 ECTS)

UE4 - Outils de la gestion du back et du middle offices (6 ECTS)

UE5 – Projet tuteuré (15 ECTS)

Parcours Assurance

Semestre 1

UE1 – Environnement économique et juridique de l'assurance et de l'e-assurance (9 ECTS)

UE2 – L'offre d'assurance pour les particuliers et les professionnels (12 ECTS)

UE3 – Le multi-accès au service du client (9 ECTS)

UE4 – Mise à niveau

Semestre 2

UE1 – Environnement économique et juridique de l'assurance et de l'e-assurance (4,5 ECTS)

UE2 – L'offre d'assurance pour les particuliers et les professionnels (12 ECTS)

UE3 – Le multi-accès au service du client (6 ECTS)

UE5 – Projet tuteuré (7,5 ECTS)

Modalités de la certification

La certification s'obtient après une évaluation intégrant les modalités suivantes :

Contrôle continu (en présentiel ou à distance) durant la durée de formation sur tout ou partie des éléments constitutifs

Evaluation éventuelle des connaissances par des épreuves écrites en fin de premier et de second semestre sur tout ou partie des éléments constitutifs

Production et soutenance devant un jury d'un projet de groupe tuteuré.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Le président du jury (directeur de la formation continue) Le responsable pédagogique de la formation Un professionnel des métiers visés Un représentant de la formation continue Un représentant du monde professionnel en général

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 1999

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la Licence publié au JO du 11 août 2011

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté modificatif du 25 juillet 2016 accréditant l'université Paris-X en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la vie étudiante

La formation a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2007 (originellement, seul le parcours BMO était ouvert). Tous parcours confondus, les effectifs se composent de 25 étudiants par parcours environ. Les taux de réussite sont compris entre 80 et 100 % selon les années et les parcours.

<http://ove.u-paris10.fr/>

Autres sources d'information :

Site de l'université : <http://www.u-paris10.fr/offre-de-formation-282684.kjsp>

Portail étudiant du ministère de l'Education nationale : www.etudiant.gouv.fr

Portail ONISEP : www.onisep.fr

[Lien vers la formation: Assurance, banque, finance : supports opérationnels Back et Middle Office - Gestion d'actifs financiers](#)

[Lien vers la formation Assurance, banque, finance : supports opérationnels Métiers de l'e-assurance et des services associés](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 NANTERRE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

UFR SEGMI, Bâtiment G

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200, avenue de la République

92001 NANTERRE Cedex

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

2/12 avenue Léonard de Vinci
92400 COURBEVOIE

IFPASS
20 bis Jardin Boieldieu
92071 La Défense Cedex

Historique de la certification :

20090301 - Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance - Gestion d'actif financiers back et middle-office (Parcours BMO)
20140410 - Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance - Métiers de l'e-assurance et des services associés (Parcours Assurance).